

## Cashback à l'achat d'un aspirateur sans sac de Philips

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

### Promotion :

Recevez jusqu'à 50 € de cashback à l'achat d'un aspirateur sans sac de Philips.

### Durée :

Du 30 mars 2026 au 17 mai 2026. Enregistrez votre produit avant le 31 mai 2026 pour bénéficier de ce cashback.

### Ce dont vous avez besoin :

- Votre preuve d'achat

### Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 30 mars 2026 et le 17 mai 2026 un des aspirateurs sans sac Philips ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Philips et remplissez le formulaire d'enregistrement <https://www.home-appliances.philips/be/fr/deals>
3. Enregistrez votre achat avant le 31 mai 2026.

### Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

**Les modèles concernés par la promotion :**

<b>Modèle</b>	<b>Cashback</b>
Philips PowerPro Expert FC9745/09	40 €
Philips 9000 series XB9154/09	50 €
Philips 7000er Serie PowerPro Expert FC9744/09	40 €
Philips 7000er Serie PowerPro Expert FC9729/09	40 €
Philips 6000 serie TriActive+ LED XD6142/12	40 €
Philips 8000-serie Performer LED XD8122/10	40 €
Philips 8000-serie Performer LED XD8152/12	50 €